

ACTION URGENTE

DES CANADIENS DÉTENUS EN ÉGYPTÉ ENTAMENT UNE GRÈVE DE LA FAIM

Les Canadiens Tarek Loubani et John Greyson observent une grève de la faim pour protester contre leur maintien en détention en Égypte. Le 14 septembre, à la suite d'une brève enquête, le parquet a prolongé leur détention de 15 jours à la prison de Tora.

Tarek Loubani, médecin, et **John Greyson** ont entamé le 16 septembre une grève de la faim – ils n'ingèrent pas de nourriture mais uniquement des liquides. Ils sont maintenus en détention pour les charges suivantes : « actes de violence », « incitation à la violence », « port d'armes » et « destruction de biens publics ». Ils sont emprisonnés à l'instar de centaines d'Égyptiens arrêtés lors des violences qui ont ébranlé le Caire le 16 août.

Amnesty International est préoccupée par le fait que, tout comme des centaines de personnes interpellées ce jour-là, Tarek Loubani et John Greyson sont inculpés d'un large éventail d'infractions, sans que soit prise en compte leur responsabilité pénale individuelle.

Les deux hommes sont arrivés en Égypte le 15 août, avec l'intention de se rendre immédiatement à Gaza, dans les territoires palestiniens occupés. Tarek Loubani cherche à mettre en place un échange entre l'hôpital universitaire de Gaza et l'hôpital où il exerce au Canada. Quant au réalisateur John Greyson, il l'accompagnait afin de rendre compte de la situation à Gaza. Lors de leur arrivée sur le territoire égyptien, les deux hommes ont dû rester au Caire, la frontière avec Gaza étant fermée.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités égyptiennes à libérer Tarek Loubani et John Greyson, à moins que des preuves recevables suffisantes ne permettent de les juger devant une instance civile, dans le respect des normes internationales d'équité et sans recourir à la peine de mort ;
- demandez-leur de continuer à accorder aux deux hommes la possibilité de s'entretenir avec leurs avocats, leurs familles et leurs représentants consulaires, et de recevoir toute l'assistance médicale dont ils pourraient avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 31 OCTOBRE 2013 À :

Président par intérim

Adly Mahmoud Mansour
Office of the President
Al Ittihadia Palace
Cairo, République arabe d'Égypte
Fax : +202 2 391 1441

**Formule d'appel : *Your Excellency, /
Monsieur le Président,***

Ministre de la Défense

General Abdel Fattah al-Sisi
Ministry of Defence
Cairo, République arabe d'Égypte
Fax : +202 2 290 6004
(Fax/Tél.) +202 2 291 6227

**Formule d'appel : *Dear General, /
Monsieur le Ministre,***

Procureur général

Hesham Mohamed Zaki Barakat
Office of the Public Prosecutor
Supreme Court House, 1 "26 July" Road
Cairo, République arabe d'Égypte
Fax : +202 2 577 4716
+202 2 575 7165
(uniquement aux heures de bureau, GMT
+ 2)

**Formule d'appel : *Dear Counsellor, /
Monsieur le Procureur général,***

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 248/13 : <http://amnesty.org/fr/library/info/MDE12/053/2013/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES CANADIENS DÉTENUS EN ÉGYPTÉ ENTAMENT UNE GRÈVE DE LA FAIM

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 30 juin 2013, des milliers d'Égyptiens sont descendus dans la rue pour réclamer la tenue d'une élection présidentielle anticipée, ce qui a marqué le début d'une nouvelle vague de manifestations contre le régime du président Mohamed Morsi. Dans les jours qui ont suivi, nombre de sympathisants du président sont descendus à leur tour dans la rue et ont organisé des contre-manifestations. De nombreux rassemblements ont tourné à l'affrontement entre partisans et opposants du président.

Dans la nuit du 3 juillet, le ministre de la Défense, Abdel Fattah al Sisi, a annoncé que la Constitution avait été suspendue et que Mohamed Morsi n'était plus président. Il a indiqué que le gouvernement provisoire dirigerait le pays jusqu'à la tenue de nouvelles élections. Les semaines suivantes, les violences politiques ont causé la mort de dizaines de partisans et d'opposants de Mohamed Morsi. Dans les rues, les manifestants pro-Morsi se sont heurtés à des répressions de plus en plus sanglantes. Le 8 juillet, 51 personnes ont été tuées à proximité du club de la Garde républicaine, dans le quartier de Nasr City, au Caire, et le 27 juillet plus de 80 personnes ont péri près de Rabaa al Adawiya. Au plus fort des violences, le 14 août, plus de 480 personnes sont mortes lorsque les forces de sécurité ont dispersé des sit-in très denses à Nasr City.

Le 16 août, les violences qui ont éclaté au Caire ont fait 97 morts, les manifestations organisées place Ramsès par les partisans du président déchu Mohamed Morsi ayant dégénéré. D'après les éléments de preuve recueillis par Amnesty International, certains d'entre eux étaient lourdement armés et ont tiré à balles réelles sur les policiers et les habitants du quartier qui avaient rejoint le camp des forces de sécurité. Des passants et des manifestants non violents ont également trouvé la mort dans le chaos qui s'en est suivi.

Les forces de sécurité n'ont pas réussi à regagner le contrôle de la situation ni à répondre aux attaques de manière mesurée et responsable, afin de limiter les pertes en vies humaines. Selon les informations dont dispose Amnesty International, les forces de sécurité ont par exemple tiré des gaz lacrymogènes à l'intérieur de la mosquée d'al Fath, provoquant la mort par asphyxie d'au moins une femme.

Plusieurs cortèges pro-Morsi qui ont tenté de rejoindre la manifestation principale place Ramsès le 16 août ont dégénéré en affrontements violents entre les manifestants et les habitants, désireux de les empêcher d'entrer dans leurs quartiers. Parmi les victimes figurent des partisans de Mohamed Morsi, des habitants du quartier et des membres des forces de sécurité.

Aux abords du poste de police d'Azbakiya, les accrochages entre partisans de Mohamed Morsi et habitants du quartier ont dégénéré en affrontements à l'arme lourde qui ont opposé durant plusieurs heures manifestants et forces de sécurité, soutenues par les habitants. Le poste a été criblé de balles. On a dénombré des victimes dans les deux camps, la plupart blessées ou tuées par balle. Le Brigadier-général Imad Fawzi, qui dirige le poste d'Azbakiya, a indiqué que le bilan de ces violences était de deux morts et 30 blessés parmi les forces de sécurité.

Les heurts qui ont éclaté peu après la prière du Vendredi près de la mosquée d'al Fath se sont intensifiés lorsqu'un cortège de partisans de Mohamed Morsi a tenté de franchir le pont du 6 octobre, en vue de rejoindre la manifestation principale place Ramsès.

Pendant et après les événements, les forces de sécurité ont procédé à l'arrestation massive de plus de 650 personnes, dont des femmes et des enfants, toutes accusées d'un large éventail d'infractions, sans prise en compte de leur responsabilité pénale individuelle.

Noms : Tarek Loubani et John Greyson (hommes)

AC/AU 248/13, MDE 12/054/2013, 19 septembre 2013